

Le Président

Monsieur Bernard UTHURRY
Président
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
HAUT-BÉARN
12 Place de Jaca - CS20067
64402 OLORON SAINTE-MARIE CEDEX

Mourenx, le vendredi 22 mars 2024

Nos réf. : URB/BB/MZ

Affaire suivie par :
Béatrice BOISOT

Tél. : 05 59 60 73 50

b-boisot@cc-lacqorthez.fr

OBJET : AVIS SUR ARRÊT DU PROJET SCOT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BÉARN

Monsieur le Président,

Par courrier daté du 12 mars 2024 et reçu le 14 mars 2024, vous nous avez transmis pour avis le projet arrêté par délibération du 7 mars 2024 du SCOT de la communauté de communes du Haut-Béarn.

Aussi, j'ai l'honneur de vous informer que je n'ai pas d'observation particulière à formuler sur ce projet.

Vous remerciant de nous avoir consultés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Priez au calamb,

Le Président,



Patrice

Patrice LAURENT